



**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 24 août 2023

### **LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT : DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE JURA**

Gérald DARMANIN annonce que 632 400 € supplémentaires seront alloués à la lutte contre les feux de forêt dans le Jura

La saison des feux de forêts 2022 a démontré que l'ensemble du territoire national pouvait être touché par des feux d'une très grande intensité. Pour faire face aux conséquences du changement climatique et à l'évolution des incendies, le Président de la République a annoncé, le 28 octobre 2022, la mise à disposition des services d'incendie et de secours, d'un fonds de 150 millions d'euros dans le cadre des pactes capacitaires.

Ce dispositif a pour vocation de permettre l'acquisition de moyens de lutte contre les feux de forêt ou de détection des départs de feu. Ce sont plus de 1100 véhicules de lutte contre les feux de forêts qui vont être acquis au plan national, avec ce fond de soutien.

Pour permettre une attribution équitable de ces fonds, le ministre de l'Intérieur et des Outremer a mis en place une procédure de concertation de l'ensemble des présidents de département. Ainsi tous les départements qui ont souhaité réaliser un effort d'investissement vont pouvoir bénéficier d'un taux d'aide de minimum 50 % des investissements.

**Au regard des investissements demandés, le service départemental d'incendie et de secours du Jura va bénéficier d'une subvention de 632 400 €, ce qui permettra l'achat de 2 véhicules de type camion citerne feux de forêt super (CCFS), d'une capacité de 13 000 litres chacun.**

**Direction  
des services  
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42  
Mél. : [pref-communication@jura.gouv.fr](mailto:pref-communication@jura.gouv.fr)  
Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura  
8 rue de la préfecture  
CS 60648  
39030 Lons-le-Saunier CEDEX